



17 octobre 1961 - 17 octobre 2019 **58^{ème} Anniversaire - Vérité et Justice**

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par le gouvernement de l'époque dont le Premier ministre, Michel Debré, était hostile à l'indépendance de l'Algérie, et le Préfet de Police Maurice Papon sous ses ordres. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés – notamment par la "force de police auxiliaire" - ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police.

58 ans après, la Vérité est partiellement en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées, – en particulier la Guerre d'Algérie – non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'Etat que constitue le 17 octobre 1961. Le 17 octobre 2012, le Président de la République (François Hollande) avait certes fait un premier pas important, en déclarant : « *Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.* » Mais le terme de crime n'est pas repris, et la responsabilité, sous entendue, n'est pas clairement définie. **Nous demandons une parole claire aux autorités de la République**, au moment où certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des « bienfaits de la colonisation », à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, à « honorer » les criminels de l'OAS.

Dans ce domaine, il est donc nécessaire que des mesures significatives soient prises :

- Que la lumière soit faite sur les soi-disant « retours vers leurs douars d'origine » des algériens survivants du 17 octobre envoyés en fait dans des camps de la mort de l'Algérie coloniale.
- Que la création d'un lieu de mémoire voué à cet évènement, demandée dans la résolution votée par le Sénat en octobre 2012 qui reconnaissait elle aussi ce massacre, soit rapidement mise en œuvre par les autorités de l'Etat, de la Ville de Paris et la Région Ile-de-France.
- Pour être fidèles à leur mission scientifique, les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et travailler ensemble, avec leurs collègues algériens
- La vérité doit être dite sur l'organisation criminelle de l'OAS que certains, comme au sein de la droite et extrême droite politique veulent la réhabiliter.

Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la Guerre d'Algérie, à savoir le racisme, l'islamophobie dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières.

On ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations. Après plus d'un demi-siècle, il est temps :

- Que le Président de la République, au nom de la France, confirme, par un geste symbolique, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'Etat. Comme il vient de le faire pour l'assassinat de Maurice Audin par l'armée française et pour l'existence d'un système de torture généralisé. Cette reconnaissance doit s'étendre aux milliers d'Algériens qui en ont été victimes (voir le site www.100autres.org)
- Que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans l'internement arbitraire, pendant la Guerre d'Algérie, d'Algériens dans des camps ;
- Que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiens et citoyens ;
- Que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant.

A l'occasion de ce 58^{ème} anniversaire, nous exigeons Vérité et Justice.

Rassemblement le jeudi 17 Octobre 2019 à 18h. au Pont Saint Michel à PARIS

Liste arrêtée au 07 octobre à 16h

Associations, Organisations Syndicales : 17 octobre contre l'Oubli, 4ACG (Association des Anciens Appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre), 93 au Cœur de le République, Amis de l'Algérie Rennes, Les Amis de Max Marchand de Mouloud Feraoun et de leurs Compagnons, ACCA (Association contre le Colonialisme Aujourd'hui), ANPROMEVO (Association nationale pour la protection de la mémoire des victimes de l'OAS), ANPNPA (Association Nationale des Pieds-Noirs Progressistes et leurs Amis), APCV (Association pour la Promotion de la Culture et du Voyage), ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants), Au Nom de la Mémoire, CRLDHT (Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie), Droits devant !!, FTCT (Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives), FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s), Fondation Frantz Fanon, Les Oranges, LDH (Ligue des Droits de l'Homme), Liaison de la fédération Anarchiste pour le lot/ Aveyron, MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), Mouvement de la Paix, RMCP (Réseau Mémoires de Combat Politiques), Sortir du Colonialisme, UJFP (Union Juive Française pour la Paix),

Partis Politiques : Ensemble !, NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste), PCF (Parti Communiste Français)